Le 2 novembre 2026
Nieul-le-Dolent

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SEANCE DU JEUDI 22 OCTOBRE 2026

Membres en exercice : 13	Membres présents : 12 Nombre de votants : 12	Date de la convocation : 13/10/2026

Étaient Présents : MM. Michel COUMAILLEAU, Jean-Paul OIRY, Dominique DURAND ; Mmes Françoise BOURON, Corinne POTHIER, Sylvia NAULEAU, Hélène FRUCHET, Manuela FOURNIER, Mmes Valérie OLIVIER, Nathalie CHARRIER, Emilie BENAITIER et Isabelle CHATAIGNER.

Absent excusé : M. Emmanuel FERRE.

Assistaient également en tant que techniciens : M. Philippe BEIGNON, Directeur du CCAS, Mme Natacha JACQUEMARD Directrice de l'EHPAD Henri PANETIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Nathalie CHARRIER a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

A compter du 1er juillet 2022, une réforme des règles de publicité des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, prévoit les éléments suivants :

- Le compte rendu des séances du conseil d'administration est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance
- Le procès-verbal des séances est expressément détaillé
- Le recueil des actes administratifs des collectivités territoriales est supprimé
- Le procès-verbal de la séance est mis en ligne après l'approbation de celui-ci à la séance suivante

Mise en ligne le : 02/11/2026 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Nieul-le-Dolent
https://www.nieul-le-dolent.fr/documents_administratifs/85554

DELIBERATIONS

1. **Colis Noël enfants du personnel**

   Approuvée à l'unanimité

2. **Validation livrets d'accueils résidents et personnel**

   Approuvée à l'unanimité

3. **Augmentation temps de travail médecin coordinateur**

   Approuvée à l'unanimité

4. **Convention ASMIR 2027**

   Approuvée à l'unanimité

5. **Convention groupement articles textile EMS**

   Approuvée à l'unanimité

Afficher sur le site de la commune le 02/11/2026

Mise en ligne le : 02/11/2026 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Nieul-le-Dolent
https://www.nieul-le-dolent.fr/documents_administratifs/85554